



Majicavo le, 03 Mars 2020

Madame Muriel GUEGAN
Directrice Interrégionale
Cheffe de la Mission
des Services
Pénitentiaire de l'Outre-Mer

LETTRE OUVERTE

Madame la Directrice

Je viens par la présente solliciter toute votre attention sur l'évolution de l'épidémie du Coronavirus Covid 19.

Cette épidémie touche le territoire national et a déjà fait ses premières victimes. Elle peut, à tout moment, arriver à Mayotte et notamment au CP Majicavo.

Force Ouvrière souhaiterait qu'un état des lieux puisse nous être communiqué afin de tenir compte de sa progression.

Si nous avons pour habitude de gérer ce genre de maladies infectieuses, notamment la tuberculose ou la gale, pour bon nombre d'entre nous, nous nous interrogeons et sommes inquiet face à cette épidémie qui gagne du terrain de jour en jour.

Force Ouvrière s'interroge sur votre capacité de réaction pour endiguer la propagation de cette épidémie, si elle venait à atteindre notre établissement. Quant on sait que nos collègues du quartier arrivant ne sont avisés des pathologies des détenus que quelques jours après l'incarcération, il y a de quoi se poser des questions.

Force Ouvrière vous demande de mettre à disposition de tous les agents du matériel de prévention et qu'ils soient dotés de masques de protections de type FFP2.

Force Ouvrière exige que tous les postes soient également dotés de gel désinfectant pour friction hydroalcoolique de type ANIOSGEL 85 NPC.

Sans tomber dans la psychose, l'inquiétude des personnels gagne du terrain.

Il est de votre responsabilité et celle de la direction locale, de prévoir et de protéger ses personnels (article L4121-1 du code du travail (*Selon l'article L4121-1 du Code du travail, l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité et protéger la santé physique et mentale des employés de sa société*)).

Mieux vaut prévenir que guérir.

Je vous prie de croire, madame la Directrice, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Le secrétaire local

SOUF Abdou-Rahamane